

L'ÉCHO

DE LA MAYRE
LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE JACOU

« On plante, on préserve,
on protège »

P. 8-10



DOSSIER

L'accessibilité au
domaine de Bocaud

P. 4-5

Déploiement
de la fibre

P. 7



MENUISERIE PVC • BOIS • ALU

ALARME - STORE - PORTAIL - VÉRANDA
MIROITERIE - MUR RIDEAU - VOLET
PERGOLA - SALON DE JARDIN

☎ 04 99 65 05 14



JACOU - 26, rue Louis Bréguet - ZAC face à INTERMARCHÉ
contact@analu-menuiserie.com
www.analu-menuiserie.com



alu-tech

www.alutech34.fr



FABRICANT

Vérandas
Pergolas

Menuiseries aluminium

Menuiseries PVC

Volets roulants
Volets coulissants
Volets battants

Stores

Portails

Tél: 04 99 62 01 25

Fax: 04 99 62 01 26

E-mail: alu.tech@orange.fr



Alu-Tech, Parc d'activités Clément Ader - 2, rue des Tamaris - 34830 JACOU
En face du cimetière

VOTRE PUBLICITÉ ICI

- Réservation possible pour : 1/4, 1/2 ou pleine page.
- Tarifs dégressifs suivant le nombre de réservations choisi.



« L'Écho de la Mayre », c'est :

- un magazine d'informations (28 pages / format A4),
- 3500 exemplaires édités par numéro,
- 3 parutions annuelles en moyenne.

Pour toute information complémentaire,
n'hésitez pas à nous contacter par mail :
communication@ville-jacou.fr





Chères Jacoumardes, chers Jacoumards,

Le 7 décembre, votre nouveau cœur de ville a accueilli pour la première fois le marché de Noël. Dans une ambiance festive, petits et grands ont pu profiter tout au long de la journée de nombreuses animations : promenade en calèche, ateliers créatifs, rencontre avec le Père Noël, déambulation et spectacle lumineux avec la Compagnie Cielo, ou encore animation musicale avec la fanfare Les Loustics du Pic.

Je souhaite ici remercier chaleureusement l'association des commerçants, les bénévoles du CCFE, les services municipaux, les artisans et les nombreuses associations qui ont répondu présents et qui ont participé à faire de cette journée un grand moment de convivialité. Votre dynamisme est précieux à notre ville et au renforcement des liens qui nous unissent.

En cette période de nouvelle année, nous avons tous en tête des vœux, à destination de ceux qui nous sont chers. Je vous souhaite de tout cœur que ceux-ci se réalisent. Puisse 2020 vous apporter santé, réussite et sérénité.

Je vous donne rendez-vous le 24 janvier prochain à la salle Gabriel Boude pour la traditionnelle cérémonie des vœux et souhaite à chacune et chacun d'entre vous de très belles fêtes de fin d'année, aux côtés de vos familles et de vos proches.

Le Maire.



SOMMAIRE

P. 4-7 Aménagements

P. 8-10 Environnement

P. 11-14 Vie citoyenne

P. 14 Vie culturelle

P. 16 Vie associative

P. 17 Infos pratiques

P. 18 Tribunes d'expression libre
des Conseillers municipaux

P. 19 État civil

L'ECHO de la Mayre

Directeur de la publication : Renaud Calvat - **Directeur de rédaction** : Jean-Michel Caritey - **Rédacteur en chef** : Adrien Deloye - **Photos** : Mairie de Jacou, Eric Monin, et associations. **Conception graphique, maquette et impression** : LPJ Hippocampe - RCS 414 107 821 - Tél. 04 67 42 78 09.

Magazine imprimé sur papier recyclé

ACCESSIBILITÉ

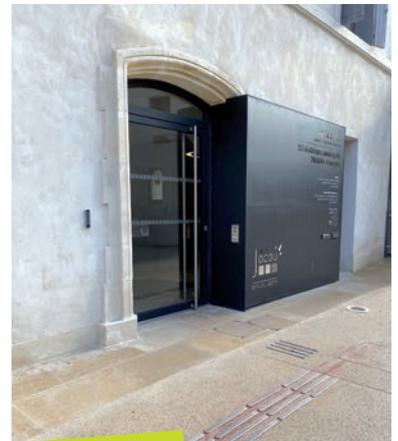
Un domaine de Bocaud ouvert à tous



Assurer l'accessibilité des espaces et des bâtiments publics, c'est permettre aux personnes en situation de handicap de participer à la vie sociale, culturelle et économique de la commune. C'est surtout développer une qualité d'usage pour tous les habitants. En septembre dernier, vous découvriez un domaine de Bocaud réhabilité avec sa médiathèque municipale et ses services municipaux regroupés. Nous vous présentons aujourd'hui les aménagements qui y ont été réalisés afin d'assurer une accessibilité optimale pour le public.

Un stationnement adapté et un guidage au sol jusqu'à l'entrée du bâtiment.

À l'entrée du domaine, la nouvelle zone de stationnement avec 9 places inclut **une place adaptée pour les personnes à mobilité réduite (PMR)**. Au départ de cette zone, **des bandes de guidage au sol** permettent aux personnes **malvoyantes de se déplacer** facilement jusqu'à la nouvelle entrée du bâtiment.



Une entrée principale et un accueil adaptés à tous.

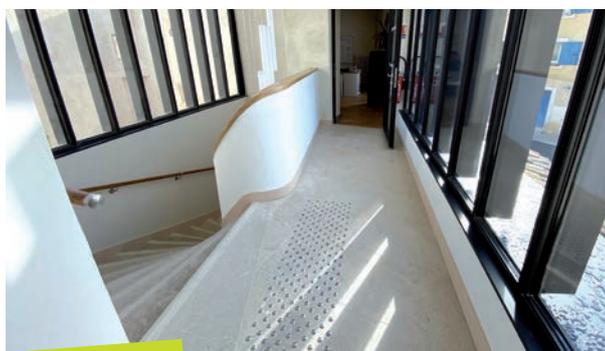
Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir circuler, utiliser les équipements proposés et bénéficier, avec la plus grande autonomie possible, des services publics proposés. Avec sa **large porte d'entrée vitrée, équipée d'une barre de tirage sur toute sa hauteur**, le public accède directement en zone d'accueil - **la banque dispose d'un guichet abaissé** afin d'être accessible aux personnes en position « debout » comme « assise ».



Des déplacements sécurisés avec les escaliers et l'ascenseur.



L'accès à la médiathèque municipale située en rez-de-chaussée est assuré par des ouvertures permettant au public de circuler librement entre les espaces dédiés. Lorsqu'il est redirigé vers les services municipaux aux 1^{er} et 2^e étages, il y accède par les **escaliers avec nez des marches contrastés** pour une meilleure visibilité, ou par **un ascenseur**. Ce dernier propose des **boutons de commande et une main courante adaptée aux PMR**, un **système de synthèse vocale** et un **dispositif lumineux indiquant l'étage**.



Des bandes d'éveil de vigilance ont été installées à l'approche des escaliers. Il s'agit d'un **dispositif podotactile destiné à alerter les personnes aveugles et malvoyantes d'un danger imminent** lors de leurs déplacements à l'intérieur du bâtiment.

Le bâtiment a par ailleurs été rénové **en évitant toute utilisation de marches ou de seuils de porte** pour accéder aux bureaux répartis sur les trois niveaux. **Un système sur-mesure de sol en pente** a été conçu aux 1^{er} et 2^e étages afin d'accéder à certains espaces surélevés.

Un accès sécurisé sur la terrasse d'honneur du domaine.

Le public peut désormais profiter de la terrasse d'honneur du domaine lorsque le bâtiment est ouvert. Lors du projet de réhabilitation, le sol de cet espace a été intégralement rénové afin d'assurer une **accessibilité totale grâce à un revêtement en recoupe de Pignan**.



TÉMOIGNAGE

Olivier Dufour, de « Caravane » - l'association a pour objectif de faire participer adultes et enfants handicapés à des sorties socio-culturelles et sportives.

« L'association organise régulièrement des sorties sur le territoire métropolitain dans des bâtiments adaptés aux personnes en situation de handicap. Nous avions un peu délaissé l'ancienne bibliothèque de Jacou avec ses espaces exigus mais aujourd'hui, nous retrouvons un cadre idéal dont tout le monde peut profiter. Au domaine de Bocaud, l'accessibilité a été pensée comme sur un bâtiment neuf, tout en conservant son histoire. Pouvoir se déplacer, bouquiner dans cet espace tout en profitant du parc et de la nature qui nous entoure : c'est un projet qui met tout le monde à égalité. »

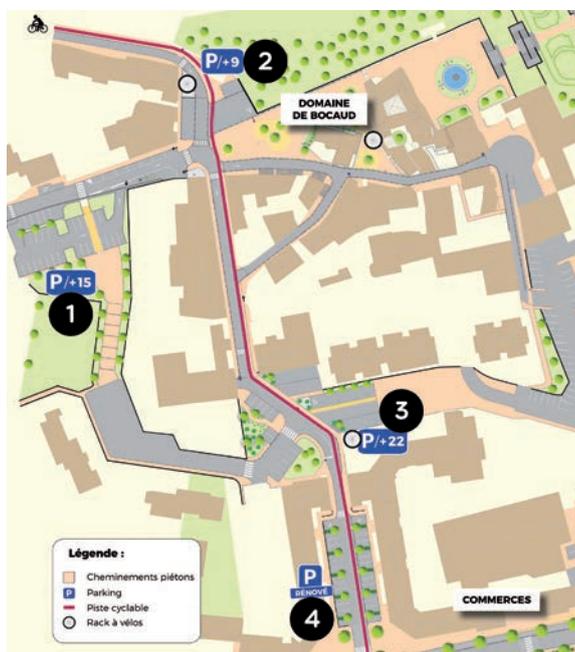
+ D'INFOS

« Caravane » :
asso.caravane@free.fr
<http://asso.caravane.free.fr>

TRAVAUX TERMINÉS

Stationnement renforcé et circulation revue pour votre nouveau cœur de ville

Afin de profiter sereinement de tous les services accessibles en cœur de ville, le stationnement et la circulation ont été repensés, donnant suite à l'inauguration du domaine de Bocaud. Vous avez quelques courses à faire dans le cœur de ville commerçant avant de passer récupérer un bouquin à la médiathèque municipale ? Les aménagements réalisés faciliteront vos déplacements quotidiens, en voiture, à pieds, comme en vélo.



Créations, extensions et rénovations de parkings :
4 zones impactées - 47 places créées,
48 places rénovées.

- 1 Face à l'ancienne mairie qui accueille désormais le CCAS et la police municipale, une extension du parking existant a été réalisée assurant la création de **15 places**.
- 2 A l'entrée de la nouvelle place de village, une zone de stationnement de **9 places, incluant 1 place PMR** (voir page 4), a été créée tandis qu'une zone déjà existante de **7 places** a été rénovée.
- 3 Sur l'esplanade Mitterrand, un nouveau parking de **22 places, incluant 1 place PMR** a été créé, tandis qu'une zone existante de **13 places** a été rénovée.
- 4 A l'entrée de la rue Soubeyran, le parking existant de **28 places incluant 2 places PMR** a été intégralement rénové.

Circulation douce renforcée : nouveaux cheminements piétons, installation de racks à vélo et piste cyclable prolongée.

Pour faire le lien entre le cœur de ville commerçant et le cœur de ville historique, toute la circulation a été repensée entre l'avenue de Vendargues et la nouvelle place de village, offrant ainsi :

- des cheminements piétons sécurisés,
- une nouvelle piste cyclable,
- des racks à vélos permettant aux cyclistes de stationner.



AUJOURD'HUI, VOTRE CŒUR DE VILLE C'EST :

- Plus de 215 places pour stationner avec votre véhicule.
- 22 racks à vélo permettant le stationnement de 44 vélos.
- 11 places PMR pour un accès assuré à toutes et tous.
- Des cheminements piétons sécurisés.



TRAVAUX ACHEVÉS



Le parking en face de l'ancienne mairie avec son extension.



La place Frédéric Mistral accueille un nouveau parking à l'entrée de la place de village.



Un grand parking vous attend désormais sur l'esplanade François Mitterrand.



La rue Ferbald Soubeyran voit son parking principal rénové, ses cheminements piétons revus et sa piste cyclable prolongée.

EN COURS

Déploiement de la fibre optique

Initié en 2013, le Plan France Très Haut Débit prévoit de rendre raccordable à la fibre optique l'ensemble du territoire national d'ici 2022. Cette technologie, offrant des débits de connexion à internet plus élevés, est en cours de déploiement à Jacou.

Point d'étape

Dans notre ville, c'est l'entreprise SFR-FttH, filiale du groupe Altice, qui assure le déploiement des infrastructures. Cela n'est toutefois pas déterminant dans le choix de votre opérateur. En effet, passé cette étape, les abonnés restent libres de choisir leur fournisseur d'accès à la fibre.

En décembre 2019, plus de 75% des foyers jacoumards sont d'ores et déjà raccordables à la fibre optique. Pour les 25% restant, les travaux de déploiement se poursuivent rue par rue et la totalité de la commune sera raccordable dans le courant de l'année 2020.



+ D'INFOS

Consulter la carte des déploiements fibre
<https://cartefibre.arcep.fr/>



NOUVEAUTÉS

À Jacou : on plante, on préserve, on protège

Les questions environnementales ont toujours été abordées avec le plus grand soin sur le territoire jacoumard. Un concept est au cœur des actions de la commune afin d'assurer son développement tout en favorisant la biodiversité : planter, préserver et protéger – l'occasion de revenir sur quelques nouveautés lors d'une balade organisée début novembre 2019.

Plantation de 87 arbres offerts par le Conseil départemental.



Les jeunes de l'IME finalisent la plantation avec le soutien des habitants et de leurs éducateurs.



La journée a démarré avec l'intervention des jeunes et éducateurs de l'IME La Pinède, qui ont assuré la plantation de 3 arbres au départ d'un nouveau sentier piéton réalisé aux abords du ruisseau de la Mayre. Cette action symbolique, réalisée avec le soutien des agents des espaces verts, a donné l'occasion au Maire de Jacou d'annoncer la plantation de 87 arbres offerts par le Conseil départemental, prévue entre 2020 et 2021.

Un sentier aux abords de la Mayre accessible à tous pour se balader.

La visite s'est poursuivie sur le nouveau sentier, accessible à tous y compris aux PMR, qui permet de se balader aux abords du ruisseau et de découvrir certaines zones parfois méconnues à Jacou comme la prairie fleurie et le conservatoire de figuier (*voir magazine n°100 – www.ville-jacou.fr*). Ce fut l'occasion pour le maire de rappeler que la commune pratique sur ces espaces et partout ailleurs sur la commune le fauchage différencié afin de respecter les cycles naturels du vivant et favoriser l'expression de la nature.



Une halte appréciée sur le sentier aux abords de la prairie fleurie.



A gauche, le public a pu découvrir le Verger du Carbet et y déguster quelques fruits. A droite, une présentation des jardins familiaux a permis aux visiteurs d'en comprendre le fonctionnement.

Un milieu associatif investi et engagé pour le développement durable.

Les visiteurs ont par la suite pu échanger avec Cathy Guasch et Bernard Thibaut, respectivement présidente et président des Jardins Familiaux et du Verger du Carbet. En plus de favoriser les liens sociaux, ces deux associations partagent des objectifs à la fois alimentaires, paysagers et pédagogiques. Et qu'est-ce qu'on y fait au juste ? On plante, on cultive, on partage des techniques et des bons conseils pour la bonne croissance des espèces choisies puis on récolte les fruits et légumes avant de les consommer. Lors de l'évènement, on apprend que des dons sont notamment faits à l'épicerie sociale jacoumarde.



A gauche, l'association Melicoop a présenté le principe du rucher pédagogique et son fonctionnement. A droite, une dégustation du miel réalisé par nos abeilles jacoumardes a régalé petits et grands.

Un rucher pédagogique installé au domaine de Bocaud.

Enfin, la balade s'est achevée au jardin classé du domaine de Bocaud où un rucher pédagogique a été récemment mis en place en partenariat avec l'association Melicoop. Il faut dire que lors des travaux de réhabilitation du domaine, deux essaims d'abeilles ont été découverts sur la façade du bâtiment. La municipalité a décidé de sauver les abeilles avant de les réintroduire sur le domaine avec l'aide de Melicoop. L'association a pu expliquer le fonctionnement du rucher, faire déguster du miel en rayon et même sensibiliser les visiteurs à la présence du frelon asiatique sur le territoire héraultais (voir page 10). Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions mises en place sur la commune de Jacou, l'occasion pour les membres du Conseil des Enfants et des Jeunes (CEJ) de rappeler que la commune de Jacou a été récompensée en 2019 d'une 3^e rainette dans le cadre du label « Objectif 0 Phyto ».



Les membres du CEJ étaient présents aux côtés du Maire, toujours prêts à agir en faveur de l'environnement.



A gauche, les bénévoles du CCFF, membres du CEJ et élus inaugurent le nouveau véhicule. A droite, le véhicule offert par le SDIS 34 afin de faciliter les interventions du CCFF sur la commune.

L'inauguration du véhicule d'intervention du CCFF.

La matinée s'est achevée aux ateliers des services techniques de la ville pour inaugurer le nouveau véhicule d'intervention du Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) de Jacou, offert par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault (SDIS 34). Les élus et habitants présents ont tenu à saluer l'engagement et la disponibilité des bénévoles du CCFF qui s'activent toute l'année pour la protection de la forêt, le nettoyage des bois communaux, la surveillance de manifestations jacoumardes ou encore la sensibilisation des plus jeunes sur le bon respect à porter à l'environnement.

AGIR ENSEMBLE

Agissez à nos côtés pour combattre le frelon asiatique qui menace nos abeilles.

Le frelon asiatique a débarqué en Europe il y a déjà quelques années mais les abeilles n'ont développé aucun système de défense face à ce redoutable prédateur. Sans intervention humaine, il est donc libre de décimer progressivement nos ruches. **Gérard Saumade, bénévole du CCFF**, vous donne quelques conseils pour agir avec un dispositif testé et approuvé par ses soins à Jacou.



- **Que peut-faire un particulier ?**

Il peut construire un piège pour attraper les reines, fondatrices de nids et qui donnent naissance à 2000 ou 3000 individus chaque année.

- ◀ **Comment construire un piège ?**

Prenez une bouteille en plastique et percez en son centre 3 trous d'un centimètre de diamètre. À l'intérieur, versez un mélange composé d'1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour éviter de capturer les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis.

- **À quelle période agir ?**

Lorsque les reines sortent d'hibernations donc entre début février et fin avril.

- **Où l'installer ?**

Le piège peut s'installer en jardin, il suffit de l'accrocher en hauteur à une branche mais il peut aussi être accroché sur les balcons.

- **Que faire si l'on repère un nid ?**

Si le nid se trouve sur un espace public, vous pouvez alerter les services de la mairie en composant le 04 67 55 88 55. Si le nid se trouve chez vous, vous devez contacter une entreprise spécialisée qui interviendra pour une somme comprise entre 140 et 200€ environ.

INFOS PRATIQUES

S'inscrire, comment et où voter ?

RAPPEL



Depuis 2019, avec la création d'un Répertoire Électoral Unique (REU) géré par l'Insee, votre inscription sur une liste électorale a été simplifiée. Le REU est un registre qui permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Chaque électeur se voit dorénavant attribuer par l'Insee un numéro d'électeur à vie. Cette procédure vous permet désormais de vous inscrire quelques semaines avant un scrutin.

Pour les prochaines élections municipales : vous pourrez vous inscrire afin d'y voter jusqu'au jeudi 7 février 2020.

S'inscrire sur une liste électorale :

afin de ne pas rater ce rendez-vous, toutes les personnes remplissant les conditions pour être électeur et qui ne sont pas encore inscrites sur une liste électorale peuvent assurer leur inscription :

- sur le site sécurisé du Service Public (www.service-public.fr - rubrique Élections),
- ou en se déplaçant en mairie avec les justificatifs nécessaires (pièce d'identité en cours de validité, justificatif de domicile de moins de 3 mois).

SI VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIT :

pensez à signaler tout changement d'adresse, y compris après un déménagement au sein même de la commune, afin qu'il puisse être pris en compte. Pour cela, déplacez-vous en mairie avec un justificatif de domicile récent. Si vous n'effectuez pas ce changement, vous prenez le risque d'être radié des listes électorales.



Vérifiez votre boîte aux lettres : pensez à y indiquer lisiblement votre nom car il arrive que les plis électoraux ne soient pas distribués à cause d'une « boîte non identifiable ».

VOTE PAR PROCURATION

si vous êtes dans l'impossibilité de voter le jour du scrutin, vous pouvez établir une procuration dans les gendarmeries, commissariats de police ou tribunaux d'instance de votre lieu de résidence ou votre lieu de travail. Vous devez vous munir de votre pièce d'identité et pouvoir renseigner sur place les nom, prénoms, date et lieu de naissance, ainsi que l'adresse du mandataire désigné qui doit être inscrit sur la même liste générale que vous. Pour faciliter votre démarche et avant de vous déplacer, vous pouvez imprimer et remplir le Cerfa n°14952*01 qui reporte toutes ces informations.



RAPPEL

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : les élections municipales

Afin d'élire les membres du conseil municipal de la commune.

2 tours : dimanche 15 mars et
dimanche 22 mars 2020.

Vos bureaux de vote

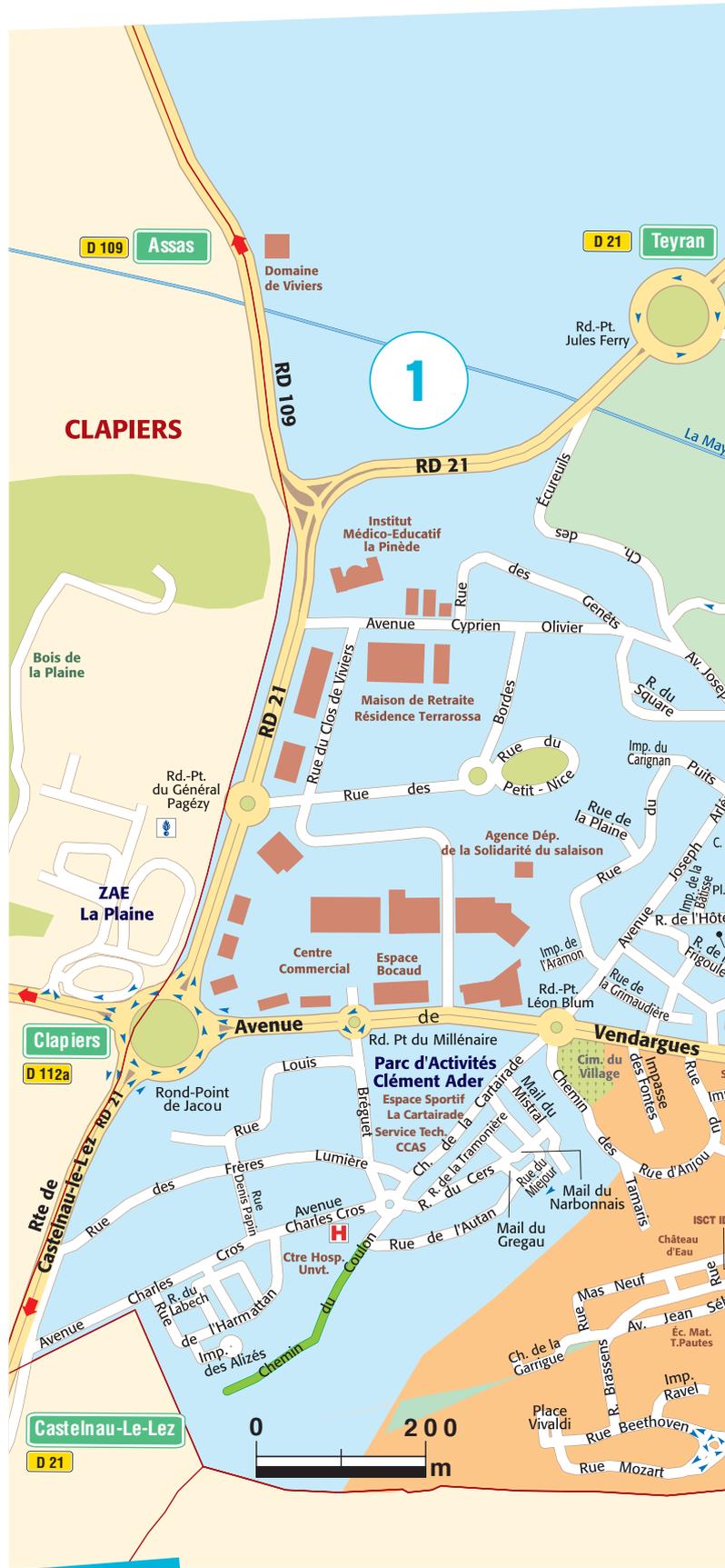
Zone n° **1** **2** & **3**

Salle polyvalente Gabriel Boude
Rue Nelson Mandela



Zone n° **4** & **5**

Espace Prévert
Avenue Maingain-Tous





+ D'INFOS
 Mairie de Jacou / Service élections
 04 67 55 88 57
 www.service-public.fr

3

2

4

5

JACO
 Terminus Tramway
 Tram Ligne 2
 Bus Ligne 22
 P+tram

COMMÉMORATION

101 ans après l'Armistice de 1918



De nombreux Jacoumards se sont réunis pour assister à la cérémonie de l'Armistice de 1918 qui se tenait pour la première fois sur la nouvelle place de village à l'entrée du domaine de Bocaud. Après le dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts par les jeunes jacoumards, le président de l'UNC a rappelé que ces temps de recueillement ainsi que l'enseignement de l'Histoire contribuent à la « *transmission du devoir de mémoire assurant aux jeunes un monde de paix et de liberté* ». Ce 101^e anniversaire a une nouvelle fois montré que les cérémonies patriotiques constituaient toujours une forme de transmission de flambeau entre les générations. Car si les militaires ont donné leur vie pour le pays il y a 101 ans, d'autres le font encore en 2019. C'est donc tout naturellement que les membres du CEJ ont tenu à rendre hommage aux soldats jacoumards tombés durant la Première Guerre mondiale mais aussi aux soldats français morts au combat en 2019. Le Maire a tenu à saluer l'engagement sans faille des membres de l'UNC, qui ont été chaleureusement applaudis par le public.

VIE CULTURELLE

ANNIVERSAIRE

Jacou commémore les 20 ans de son jumelage avec Sernancelhe

À Jacou, les bénévoles du comité de jumelage favorisent les échanges spontanés avec les habitants afin d'assurer une meilleure connaissance de la culture et des modes de vie des Sernancelhois - un souhait porté dès 1999 par Jean-Marcel Castet et José Mario Cardoso, respectivement maire de Jacou et de Sernancelhe. Au cours du mois d'octobre, des représentants jacoumards se sont déplacés au Portugal pour célébrer le 20^e anniversaire d'une incroyable amitié. Le séjour a été marqué par une cérémonie anniversaire qui s'est déroulée en présence des élus de Sernancelhe et de nombreux habitants.



Ce fut l'occasion pour tous de formuler des vœux de pérennité pour ce jumelage franco-portugais. L'évènement a permis d'inaugurer un monument en métal en l'honneur des 20 ans du jumelage, positionné à côté d'un châtaignier de l'amitié planté également pour l'occasion - à l'instar de l'olivier planté à Jacou sur la nouvelle place de village en l'honneur de Sernancelhe.

EMF

V.R.D - TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS

BATIMENT - GENIE CIVIL - DECONSTRUCTION

SOLS SPORTIFS - AMENAGEMENTS PAYSAGERS

EMF ENTREPRISES

B.P.10 - 34671 BAILLARGUES Cedex

Tél. : 04 67 16 04 46 - Fax 04 67 40 05 28



SARL E.A.A.

- **Électricité** • **Alarme** • **Automatisme**
- **Vidéosurveillance** • **Domotique**

Installé pour vous à Jacou, je vous propose de diagnostiquer votre habitat, l'automatiser ou le protéger qu'il soit neuf ou ancien.

Je vous dépanne aussi dans tous ces domaines.



Je vous accueille
au **07.83.22.47.62.**

Patrick Marti

10 Allée Régine Detambel
34830 Jacou

www.eaa-sud.com
contact@eaa-sud.com

NOUVEAU

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP)

Acheter ou offrir un panier de produits frais en provenance directe de producteurs locaux, c'est désormais possible à Jacou, du côté du domaine de Viviers, où l'AMAP des Beaux-Arts est fraîchement installée depuis le mois d'octobre. C'est l'occasion de vous présenter le fonctionnement de l'association et l'intérêt d'en devenir membre.



Quel est l'objectif de l'association ? Partagé par le producteur comme le consommateur, l'objectif de l'AMAP est de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable, paysanne, socialement équitable et écologiquement saine. Cela permet aux consommateurs qui en font le choix d'acheter à un prix juste des produits bios de qualité et permet également d'être les soutiens de producteurs locaux en leur assurant un revenu sur la saison. C'est un partenariat gagnant-gagnant. À Jacou, l'arrivée d'une AMAP vient soutenir la politique environnementale en participant activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale, dans le respect d'un développement durable.

Et concrètement, comment ça marche ? Chaque adhérent s'engage sur une saison (6 mois) à acheter toutes les semaines un panier pouvant être composé de légumes, œufs et/ou pains. Lors de son inscription, il choisit ce qui lui fait plaisir parmi ces 3 produits (petit ou gros panier de légumes, nombre d'œufs, nombre et type de pain, sans obligation de prendre des 3). Le paiement par chèque se fait au moment de l'inscription mais les encaissements peuvent être

faits en une ou plusieurs fois. Une fois inscrit, il ne reste plus qu'à venir chercher son panier aux distributions qui ont lieu le **vendredi soir, de 19h à 19h30 dans les locaux de l'ancienne bibliothèque située avenue de Vendargues à Jacou**. Si vous êtes absents ce jour-là, une personne de votre choix peut le récupérer pour vous.

Et d'où viennent les produits ? Toute l'année, ils proviennent de 3 producteurs :

- **Sébastien**, maraîcher installé à Jacou sur le domaine de Viviers depuis 2017, qui produit des légumes et quelques fruits saisonniers,
- **Flo-Anne et Anne**, deux éleveuses de poules installées à Saint-Bauzille-de-Montmel depuis 2012, qui produisent des œufs,
- **Benoît**, qui réalise ses pains à partir de variétés de blé anciennes qu'il cultive du côté de Sommières.

+ D'INFOS

amapjacou34@gmail.com - Sandra : 06 58 92 16 02

<https://amapbeauxarts.wordpress.com>

 : amapbeauxarts



NOUVEAU

Simplification des consignes de tri à Jacou

Cette année marque un tournant pour le tri sélectif qui se simplifie considérablement sur le territoire de la Métropole. Désormais, tous les emballages se trient et à Jacou, c'est à compter du 14 janvier 2020 que cela sera possible. Vous pourrez déposer dans votre bac jaune ou conteneurs d'apport volontaire :



- **tous les emballages plastiques** : bouteilles, flacons, pots, barquettes, films, sachets...
- **tous les petits emballages en acier ou aluminium** : capsules de bouteille, de café, plaquettes de médicaments vides...
- **les autres déchets recyclables secs continuent à y être bienvenus** : papiers, journaux magazines, emballages métalliques, aérosols, cartons...

+ D'INFOS

Montpellier Méditerranée Métropole
www.montpellier3m.fr/villebelle

Des colonnes d'apport volontaires jaunes «emballages et papiers» (voir ci-dessus) viendront prochainement compléter le dispositif de tri sur tout le territoire : vous trouvez la plus proche de chez vous sur une carte interactive disponible sur le site de la Métropole.

NOUVEAU

LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE EN CŒUR DE VILLE



Le tri est l'affaire de tous : cette démarche participe activement à la préservation de notre environnement. Une nouvelle méthode de tri va faciliter le recyclage et la revalorisation des déchets mais aussi rendre le centre-ville plus agréable. En effet, **trois conteneurs enterrés ont été installés rue de l'Hôtel de Ville et une étude pour en implanter d'autres dans le cœur de ville est actuellement en cours**. Ce dispositif offre une solution de collecte plus pratique, plus esthétique et totalement sécurisée.

Les propos recueillis sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs selon l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Les élus et élus du groupe majoritaire / « Tous ensemble pour Jacou »

Depuis 6 ans, les élus de la majorité municipale vous ont exposé leurs idées et leurs projets au travers de cette tribune libre. Nous tenions à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée et qui nous a permis de concrétiser de nombreux projets pour Jacou : protection de l'environnement, amélioration du cadre de vie et préservation de notre patrimoine ont guidé notre action, avec en point d'orgue la réhabilitation du Domaine de Bocaud et du cœur de ville. Fidèles à nos engagements, les taux des impôts communaux resteront inchangés en 2020, et cela pour la 15^e année consécutive. Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Patrick Azéma, Christine Baudouin, Marie-France Bonnet, Nachida Bourouiba, Renaud Calvat, Jean-Michel Caritey, Michel Combettes, Jacques Daures, Bella Debono, Christine Delage, Emmanuel Gaillac, Etienne Gaïor, Nicolas Jourdan, Nathalie Mallet-Poujol, André Miral, Gaby Moulin, Magali Nazet-Marson, Sabine Perrier-Bonnet, Laurent Puigsegur, Thierry Ruf, Ghislaine Toupain, Jacqueline Vidal.

Les élus et élus « Front de Gauche »

La profonde crise démocratique que traverse notre pays se révèle aussi dans de la gestion du Référendum d'Initiative Partagée qui permet de faire entendre sa voix sur le projet de privatisation d'Aéroports de Paris. Problèmes techniques ou refus de médiatisation de ce processus constitutionnel, tout est fait pour que les français ne puissent s'exprimer. Le maire de Jacou lui même a refusé toutes nos demandes sur ce sujet. Signez sur : [hps:tt//www.referendum.interieur.gouv.fr](https://www.referendum.interieur.gouv.fr) En ce début d'année 2020, nos premières pensées iront à celles et ceux qui sont dans la pauvreté et la misère, qui travaillent et n'ont pas toujours suffisamment à la maison pour la fin du mois. Contact : <https://decidonsjacou.wordpress.com>

Bernard Dupin, Juliette Hammel, Robert Trinquier.

Les élus et élus « Demain à Jacou »

Le groupe n'a pas souhaité communiquer sur ce numéro.

Alexandra Di Frenna, Richard Huméry.

Les élus et élus « Jacou autrement »

Dans 3 mois vous choisirez votre équipe municipale et votre Maire. A Jacou comme ailleurs le PS est mort, gauche et droite ont explosé. Une nouvelle équipe va enfin répondre à vos demandes : Plus de policiers et moins de Communication. Ecologie au quotidien et 100% bio dans les cantines. Des baisses d'impôts par une gestion plus rigoureuse. Embellir la ville et aménager sans gaspiller. Augmenter, si besoin, les subventions aux associations. Remettre la fête et les toros au cœur du village. Des budgets participatifs dans vos quartiers. Être la première équipe écologiste à diriger Jacou. Vos compétences sont bienvenues pour le bien commun. Rejoignez nous, notre seul parti c'est Jacou. Joyeuses fêtes ! Tel. : 06.13.22.50.49

Jean-Pierre Lopez, Laurence Tichant.

NDLR : afin de dégager la commune de toute responsabilité en cas de contentieux, Monsieur Lopez et Madame Tichant ont été dûment prévenus qu'en faisant référence aux prochaines élections municipales dans leur tribune, ils pouvaient être en contradiction avec l'article L52-8 du Code électoral qui prohibe l'utilisation des moyens municipaux dans la communication électorale.

NAISSANCES

Bienvenue aux nouveaux Jacoumardes et Jacoumards

- Naël ETTAKI, le 5 septembre
- Enaël BORIES, le 5 septembre
- Lysio ZENON, le 5 septembre
- Malika KANGOMBE, le 11 septembre 2019
- Myla SASSI, le 12 septembre
- Mila HAFIANE, le 16 septembre
- Alix COUTRIS, le 30 septembre
- Noé HEMMAR, le 1^{er} octobre
- Elise SPADI, le 2 octobre 2019
- Anaïs BIANCOTTO BAUDOUY, le 2 octobre
- Léo BOUTONNET, le 3 octobre
- Rayan KOUHA, le 3 octobre
- Julian DURAND, le 6 octobre
- Tom GRAND, le 6 octobre
- Inna VALENCIA MORLET, le 9 octobre
- Arthur SAINT MARTIN, le 11 octobre
- Calie DYLEWSKI, le 14 octobre
- Hélène ARVIEU, le 16 octobre
- Robin PITOT, le 17 octobre
- Aroun SARTINI, le 25 octobre
- Charlotte LOUIS, le 28 octobre
- Francesco GATTA, le 30 octobre
- Sohan AMITCHI, le 1^{er} novembre

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à

- Cédric GUIZARD et Jessica CHAUME, le 7 septembre
- David BONNET et Fabienne PICHARD, le 7 septembre
- Matthias KNEZOVIC et Sabrina BENDJABER, le 7 septembre
- Olivier RICHEZ et Estelle HURPY, le 4 octobre
- Walid BELACHI et Sofia ERRAFII, le 19 octobre
- Price LEBORGNE et Evodie MORELLON, le 8 novembre

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles et amis de

- Jacqueline TROTIGNON épouse GABRION, le 6 septembre
- Yves PON veuf GASTARD, le 13 septembre
- Serge BARRIER époux VANZETTO, le 17 septembre
- José GINER divorcé PLUCHARD, le 19 septembre
- Agnès DELEUZE divorcée CENTELLÈS, le 19 septembre
- Andrée ROUX veuve BÉNOS, le 26 septembre
- Mohamed TAMES époux MAHJOUB, le 8 octobre
- Claudette BRU divorcée TOURNAY, le 17 octobre
- Marc CHOUEZ époux NORMAND, le 31 octobre

espace Bocaud JACOU

Retrouvez toutes les **infos**
et **actus** de nos boutiques
et services sur la

NOUVELLE APPLICATION Espace Bocaud



Merci Bocaud!



espace-bocaud.fr

60 commerces
et services

www.bodeva.com